GENDER AND TRADE COALITION

NOTE D'ORIENTATION

L'Accord de libre-échange UE-Mercosur

UNE ANALYSE FÉMINISTE



PRODUIT PAR

PSI

WIDE+

La **Coalition Genre et Commerce** (Gender and Trade Coalition en anglais) a été créée en 2018 par des activistes féministes et progressistes afin de présenter des analyses féministes du commerce et de plaider en faveur de politiques commerciales équitables.

Cette publication est la première d'une série de notes d'orientation examinant des accords commerciaux clés dans une perspective féministe, dans le but de rendre les impacts de ces accords compréhensibles pour un large public. Elle a été rédigée par Tania Martínez Portugal (WIDE+), Edmé Dominguez R. (WIDE+) et Isabela Callegari (Public Services International). Graciela Rodriguez (Instituto Equit/REBRIP) a apporté des commentaires pertinents. Erica Levenson (Regions Refocus) a révisé le texte en vue de sa publication. Mariana Silvério (Regions Refocus) a conçu cette publication et l'a traduite de l'anglais vers trois langues.

Citation : Martínez Portugal, Tania, Edmé Dominguez R. et Isabela Callegari. 2026. « L'Accord de libre-échange UE-Mercosur : une analyse féministe ». Série de notes d'orientation de la Coalition Genre et Commerce. WIDE+ et PSI.

Rejoignez-nous sur bit.ly/JoinGenderTrade

contact@gendertradecoalition.org

@GenderandTrade

gendertradecoalition.org

© 2026 Gender and Trade Coalition

INTRODUCTION

L'ordre multilatéral, avec toutes ses inégalités, est confronté à des menaces fondamentales. Le commerce international, en particulier, est devenu turbulent, alimenté par des politiques de plus en plus coercitives et conflictuelles mises en œuvre par les États-Unis depuis le retour au pouvoir de Donald Trump en 2025. De nombreux pays développés renouent avec le protectionnisme pour défendre leurs intérêts nationaux, réactivant leurs stratégies de développement industriel du siècle dernier.

Cette résurgence met en lumière l'une des plus anciennes injustices commerciales : ce n'est qu'après avoir consolidé leur propre puissance industrielle que les pays désormais développés ont adopté le discours du libre-échange et l'ont imposé comme une directive contraignante aux économies les plus vulnérables du monde.[1] L'Europe a également renforcé sa stratégie de protectionnisme, d'expansion géopolitique et de projection extérieure en réponse aux tensions croissantes et à la concurrence stratégique avec les États-Unis, tout en demeurant un allié transatlantique proche. Les positions récemment adoptées par l'Union européenne et les États-Unis à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) témoignent d'une préférence croissante pour la prise de décision plurilatérale au détriment de la prise de décision multilatérale,[2] et d'un abandon progressif des normes qui sous-tendent les règles et institutions multilatérales existantes.

Dans ce contexte, l'importance de la prochaine phase de l'accord de libre-échange, longuement négocié entre l'UE et les pays du Mercosur, dépasse largement le cadre des 740 millions de personnes de ces deux blocs régionaux et des quelque 110 milliards d'euros de flux commerciaux annuels. Elle représente une tentative de réorganiser les rapports de pouvoir établis au sein du capitalisme mondial, à un moment où le système même qui a engendré ces rapports entre dans une période de crise profonde.

L'ACCORD UE-MERCOSUR : UN BREF HISTORIQUE

Les négociations initiales de l'Accord UE-Mercosur ont débuté en 2000 et ont été reprises à plusieurs reprises, systématiquement interrompues par des désaccords politiques. L'Accord a suscité une vive opposition de la part des mouvements sociaux et d'un large éventail d'acteurs du secteur agricole dans les deux régions, créant une convergence inhabituelle entre des franges de la gauche et l'extrême droite et ravivant nombre des préoccupations qui avaient paralysé les négociations dans les années 1990. Au sein de l'UE, les gouvernements impliqués dans les négociations ont été largement critiqués pour leur mépris des droits humains et de la législation environnementale. En Amérique du Sud, l'Accord s'est quant à lui heurté à une longue tradition de résistance populaire aux politiques de libre-échange ainsi qu'à leurs conséquences sociales et environnementales. En raison de cette résistance sociale persistante, l'Accord est resté de facto bloqué pendant près de vingt ans.

En 2019, après une longue interruption, les négociations ont repris sous l'impulsion des gouvernements de droite de Mauricio Macri en Argentine et de Jair Bolsonaro au Brésil, avec le soutien du Paraguay et de l'Uruguay. Cependant, le processus de ratification est resté au point mort jusqu'en 2024, date du retour de Luiz Inácio Lula da Silva à la présidence du Brésil. En tant que membre le plus influent du Mercosur et doté d'un nouveau gouvernement progressiste, le Brésil a adopté une stratégie active visant à renégocier certaines clauses de l'Accord, notamment celles relatives aux droits de propriété intellectuelle, aux marchés publics et à une série de mesures de sauvegarde destinées à protéger les secteurs productifs du Mercosur et la capacité de la région à poursuivre sa réindustrialisation. L'objectif de Lula était d'obtenir un accord moins préjudiciable à la région, comprenant des dispositions et des mesures de sauvegarde plus favorables, tout en préservant la cohésion du Mercosur dans un contexte de fragmentation politique croissante. Cette stratégie s'est déployée à un moment où l'Accord n'avait plus la même importance sociale en tant que foyer de résistance, car de multiples crises, plus immédiates et imbriquées, occupaient désormais le devant de la scène pour les mouvements sociaux, tandis que le Mercosur lui-même subissait une pression croissante du fait de la coexistence

de gouvernements progressistes et d'extrême droite. Parallèlement, les principales économies industrielles et exportatrices de services de l'UE ont dynamisé les négociations au sein du bloc européen.

L'Accord a été signé début janvier 2026 par la présidence de la Commission européenne, puis soumis au Conseil de l'Union européenne, où chaque État membre dispose d'une voix. Sous la pression des agriculteurs et de divers groupes parlementaires, le bloc européen est parvenu, in extremis, à obtenir une série de mesures de sauvegarde et d'accords de quotas pour les secteurs agricoles de plusieurs de ses pays membres. Ces concessions n'ont cependant pas apaisé l'opposition publique en Europe. De plus, le fait que le Mercosur n'ait pas obtenu de concessions similaires en retour illustre la nature hiérarchique de l'Accord et souligne le déséquilibre des pouvoirs entre les deux blocs régionaux. La finalisation de l'Accord par le Mercosur en janvier 2026 – malgré l'opposition persistante des mouvements sociaux et de la société civile – doit être comprise comme s'inscrivant dans un effort plus large du Brésil visant à préserver le bloc face aux menaces répétées du président Javier Milei d'en retirer l'Argentine. En définitive, la priorité a été donnée au maintien d'un projet d'intégration régionale dont la construction a pris plus de trente ans de travail, malgré toutes ses contradictions. Les manifestations persistantes en Europe ont conduit une courte majorité au Parlement européen à exiger que l'Accord soit examiné par la Cour de justice de l'Union européenne, une procédure susceptible de retarder sa pleine mise en œuvre de deux ans au plus. Entre-temps, la Commission européenne a activé le mécanisme d'application provisoire, permettant ainsi à l'Accord de s'appliquer dès lors qu'il aurait été ratifié par au moins un membre du Mercosur.

Après vingt-cinq ans de négociations et une résistance persistante des mouvements sociaux en Europe et en Amérique latine, l'Accord UE-Mercosur est entré en application provisoire le 1er mai 2026. À la mi-juillet 2026, soit un peu plus de deux mois après le début de son application provisoire, tous les pays du Mercosur avaient achevé le processus de ratification. Aux termes de cet accord, la quasi-totalité des droits de douane et des barrières commerciales sera éliminée au sein des deux blocs régionaux. Renforçant les asymétries structurelles entre les deux blocs ainsi

qu'en leur sein, l'impact principal de l'Accord sera le renforcement des entreprises industrielles et des entreprises exportatrices de services européennes, et de leur accès aux minéraux critiques provenant des pays du Mercosur, en échange d'un meilleur accès au marché de l'UE pour une petite partie du secteur agro-industriel du Mercosur. Les effets d'un tel accord risquent d'accentuer la concentration du pouvoir, au prix d'un creusement des inégalités, tant au sein des pays du Nord que du Sud globaux qu'entre eux.

D'un point de vue féministe, les impacts de l'Accord UE-Mercosur sont indissociables du contexte plus large du conflit capital-vie : ils renforcent la dynamique d'accumulation du capital qui a épuisé les ressources communes, dégradé les écosystèmes et, historiquement, rendu invisibles et externalisé les coûts du maintien de la vie. Ces coûts continuent de peser de manière disproportionnée sur les populations pauvres, les petites exploitations agricoles, les communautés autochtones et les femmes, en particulier celles qui sont confrontées à une plus grande vulnérabilité structurelle. Dans ce contexte, l'application de l'Accord UE-Mercosur relance le débat fondamental sur qui détermine les règles du commerce et dans quelle mesure les avantages économiques sectoriels sont privilégiés au détriment de la justice sociale et environnementale, démontrant, une fois de plus, comment la théorie libérale ricardienne des avantages comparatifs peut servir à reproduire et à consolider les hiérarchies existantes, plutôt qu'à les dépasser.

PERSPECTIVES DEPUIS LE MERCOSUR

Les pays en développement du Sud global sont confrontés à de multiples menaces. Celles-ci comprennent l'intervention militaire directe, la manipulation économique par des mesures unilatérales et la combinaison de ces deux formes de violence, comme on l'a récemment constaté à Cuba et au Venezuela. Le commerce international a facilité et financé le génocide en cours en Palestine, l'agression illégale en Iran visant à s'assurer le contrôle de la production pétrolière et des voies maritimes, ainsi que les violences généralisées et l'accaparement des terres des communautés autochtones. L'intensification de la course mondiale aux ressources

énergétiques, conjuguée à une instabilité géopolitique croissante, provoque, d'une part, de nouvelles formes d'intervention impérialiste dans le Sud global et, d'autre part, renforce la course à la signature de traités bilatéraux. Sous cette pression, les pays en développement sont souvent contraints d'accepter des accords qui consolident leur position de subordination.

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que des accords commerciaux abusifs sont également acceptés volontairement par un nombre croissant de gouvernements, de gauche comme de droite, dans les pays du Sud global. Au sein du Mercosur, plusieurs gouvernements d'extrême droite (y compris ceux se réclamant du libertarianisme ou de l' « anarcho-capitalisme ») ont promu agressivement le libre-échange et la déréglementation. L'Argentine, sous le gouvernement du président d'extrême droite Javier Milei, a signé avec les États-Unis un accord bilatéral d'une portée potentiellement encore plus large que l'Accord UE-Mercosur, couvrant des domaines économiques essentiels tels que l'investissement, la réglementation numérique, les normes techniques et les matières premières critiques. De même, l'Équateur, sous le gouvernement du président d'extrême droite Daniel Noboa, a récemment signé un accord bilatéral avec les États-Unis, par lequel ce petit pays d'Amérique latine s'est engagé à libéraliser pleinement son économie et à supprimer les mesures de sauvegarde existantes pour la petite production agricole, au mépris de sa souveraineté nationale. Parallèlement, l'Équateur et le Paraguay autorisent un renforcement de la présence militaire américaine sur leur territoire sous prétexte de coopération dans la lutte contre le trafic de drogue. Même les gouvernements de gauche et les secteurs plus traditionnels des mouvements sociaux, confrontés à de multiples menaces extérieures et à d'intenses pressions politiques et économiques internes, manifestent une tendance croissante à abandonner leur opposition historique aux accords de libre-échange. Au lieu de rejeter totalement ces traités, ils semblent désormais se concentrer sur la négociation de dispositions spécifiques et de clauses de sauvegarde. C'est le cas du Brésil.

Le rôle du gouvernement brésilien pour faire aboutir l'Accord UE-Mercosur reflète non seulement des pressions géopolitiques plus larges, mais aussi les alliances politiques du président Lula avec des intérêts économiques influents, notamment

l'agro-industrie et les multinationales, conformément à la stratégie de conciliation de classes de son gouvernement. La position brésilienne a provoqué une scission au sein des mouvements sociaux du pays. Une large partie de la gauche politique a choisi de soutenir le gouvernement brésilien – qu'elle a historiquement soutenu – et d'ignorer les critiques formulées à l'encontre de l'Accord. Cela reflète également le fait que le commerce est devenu une préoccupation secondaire au sein des mouvements sociaux du pays. Nombre d'entre eux ont cessé de remettre en question l'Accord dans son ensemble, l'interprétant plutôt comme une négociation réussie, voire comme un pas positif vers l'intégration régionale dans un contexte international caractérisé par l'érosion progressive du multilatéralisme. Bien que cette scission ait entravé la formation d'une opposition organisée au sein des mouvements de gauche, des voix critiques ont continué d'alerter sur le fait que l'Accord représentait une grave menace pour les perspectives de réindustrialisation du Mercosur. Toutefois, ce n'était pas le cas dans d'autres pays du bloc sud-américain : les mouvements sociaux argentins et paraguayens, opposés à leurs gouvernements respectifs, ont maintenu une opposition sans équivoque à l'Accord.

L'Accord UE-Mercosur consolide la position subordonnée des pays du Mercosur dans le commerce mondial et la division internationale du travail, compromettant leurs perspectives de développement social et de modernisation industrielle. Ses dispositions restreignent la capacité des pays du Mercosur à mettre en œuvre leurs propres politiques industrielles, à imposer des taxes à l'exportation et à favoriser le développement de chaînes de valeur nationales, portant ainsi atteinte à leur souveraineté économique. L'Accord vise tout particulièrement le secteur minier, facilitant les investissements étrangers et encourageant l'extraction effrénée de ressources naturelles non renouvelables dans les pays du Mercosur, sans égard aux conséquences sociales et environnementales de cette extraction. L'imposition de restrictions légitimes aux activités minières par les pays du Mercosur, que ce soit pour des raisons sociales et écologiques ou pour préserver leur souveraineté nationale, peut être limitée par les règles commerciales et d'investissement établies par l'Accord, même si le texte mentionne vaguement les engagements en matière de développement durable. De même, l'expansion et la consolidation du secteur agro-industriel au sein du Mercosur tendent à constituer une menace

accrue pour les petites exploitations agricoles des deux blocs, aggravant les graves conséquences écologiques et sociales liées à l'agriculture industrielle à grande échelle. Les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) du Brésil devraient augmenter de 29,41 %[3], avec des effets supplémentaires attendus, notamment la déforestation et une hausse des émissions de méthane et d'autres gaz à effet de serre – autant d'éléments qui ont des répercussions sur les terres et, plus largement, sur la question de la souveraineté alimentaire. Comme on pouvait s'y attendre, les puissants intérêts agro-industriels du Mercosur (et notamment du Brésil) ont soutenu l'Accord sans tenir compte des conséquences non économiques.

Comme pour les autres accords de libre-échange, les groupes les plus touchés par l'Accord UE-Mercosur dans les pays du Mercosur seront les travailleuses, les paysannes et les femmes autochtones, dont les intérêts s'opposent frontalement à ceux des grandes entreprises agro-industrielles favorisées par le traité. Les femmes jouent depuis longtemps un rôle central dans la protection de l'environnement et la conservation des écosystèmes susceptibles d'être affectés par un accord de cette nature. L'exemple le plus flagrant est la menace qui pèse sur la forêt amazonienne, mais des risques similaires concernent de nombreuses zones agricoles dédiées à la production locale et aux marchés alimentaires de proximité. Ces territoires sont systématiquement menacés par l'expansion de l'agriculture industrielle et l'exploitation minière à grande échelle. Parallèlement, les pays du Mercosur sont confrontés à un déclin de leurs capacités industrielles, à des pertes d'emplois et à une baisse des salaires. Chacun de ces facteurs contribue à un appauvrissement social plus large, tout en affectant, de manière disproportionnée, les personnes qui se trouvent dans les situations les plus précaires sur le marché du travail – en grande partie des femmes.[4]

PERSPECTIVES EUROPÉENNES

Après des décennies de coupes budgétaires dans la protection sociale, alimentant un mécontentement croissant au sein de la population, et face aux pressions exercées par la guerre commerciale de Trump et au déclin de secteurs industriels autrefois

dominants (notamment l'automobile et l'industrie pharmaceutique), l'Europe se trouve à un tournant. Un nombre grandissant de mouvements sociaux réclame une protection contre de nouvelles privatisations, ainsi que la renationalisation des services publics essentiels, la fin des mesures d'austérité et, plus largement, un renforcement de la réglementation étatique afin de freiner les abus du capital spéculatif. L'Europe se perçoit de plus en plus comme marginalisée sur la scène internationale et cherche à préserver son prestige et son statut en privilégiant les accords commerciaux bilatéraux avec les pays en développement. Cela explique la mise à jour en 2025 de l'accord UE-Chili, les progrès des négociations, longtemps restées inachevées, avec l'Inde, la modernisation de l'accord UE-Mexique début 2026 et, surtout, l'urgence renouvelée qui entoure l'Accord UE-Mercosur, laquelle a conduit à son application provisoire.

L'Accord UE-Mercosur répond avant tout aux besoins de l'Europe en matière d'importation de matières premières et d'exportation de produits industriels. Il fait partie intégrante de la stratégie européenne visant à garantir l'accès aux matières premières et aux minéraux critiques, comme en témoigne le Règlement sur les matières premières critiques de 2024.[5] Ce règlement stipule explicitement que l'Europe doit sécuriser son approvisionnement en matières premières en général, ainsi que son accès aux « matières premières critiques » – une catégorie qui englobe les intrants essentiels pour les énergies renouvelables, l'agriculture et la production technologique. Le règlement sur les matières premières critiques est particulièrement pertinent pour la sécurité énergétique européenne : la guerre en Ukraine et les sanctions imposées à la Russie ont considérablement accru l'urgence de diversifier l'approvisionnement énergétique de la région. En conséquence, l'Europe s'efforce de réduire sa dépendance énergétique en développant des accords commerciaux et d'investissement avec les régions riches en ressources.

Par ailleurs, les industries automobiles et pharmaceutiques européennes – qui connaissent un déclin –, ainsi que d'autres secteurs de haute technologie, doivent conquérir de nouveaux marchés afin de maintenir leur compétitivité et leur capacité d'innovation. En fin de compte, ces besoins, combinés aux pressions géopolitiques, finissent par surmonter les barrières traditionnelles imposées par les politiques

agricoles protectionnistes de l'UE et la résistance interne des États membres dotés de puissants groupes de pression agricoles.

Le secteur agricole européen, qui a été l'un des principaux acteurs de l'opposition et du retardement de la ratification de l'Accord, est loin d'être homogène. D'un côté, on trouve les grandes exploitations, les coopératives agricoles et les groupes de pression agricoles qui défendent un modèle agricole industriel. Ces organisations sont les plus représentées à la Commission européenne et bénéficient de financements publics pour participer à la COPA-COGECA, la principale organisation représentant les agriculteurs et les coopératives agricoles européennes. De l'autre côté, on trouve les petites et moyennes exploitations agricoles, pour lesquelles l'Accord constitue une menace directe pour leurs moyens de subsistance. Près de cinq millions d'exploitations agricoles ont disparu en Europe au cours de la dernière décennie,[6] et l'Accord risque d'aggraver cette tendance. Avec l'afflux d'importations agricoles en provenance du Mercosur – qui seront vendues à des prix bien inférieurs en raison de leurs coûts de production réduits – les petites et moyennes exploitations agricoles européennes, en particulier, se retrouveront en situation de désavantage concurrentiel. Par conséquent, l'Accord menace le droit des peuples à définir leurs propres politiques durables de production, de distribution et de consommation alimentaires. La liberté de privilégier la production locale et l'accès à la terre est restreinte, de même que la possibilité de choisir et d'exprimer des préférences pour des aliments sains et culturellement appropriés.[7] Paradoxalement, c'est précisément ce même phénomène qui a marginalisé les petits agriculteurs et compromis la souveraineté alimentaire dans de nombreux pays en développement, sous l'effet de l'afflux massif de produits agricoles industriels en provenance des pays développés, notamment d'Europe.

Les majorités sociales-démocrates et libérales-conservatrices en Europe ont toutes deux tenté de justifier l'Accord par des indicateurs macroéconomiques. Elles ont mis en avant une augmentation prévue du volume des exportations, des économies résultant de la suppression des droits de douane, la création d'emplois et les gains de PIB qui en découlent. Cependant, même dans les projections les plus optimistes, ces gains restent très modestes. Par exemple, en Espagne – l'un des pays qui devraient

le plus bénéficier de l'Accord – la croissance du PIB à long terme est estimée à seulement 0,23 %.[8] Cela met en lumière les contradictions de l'approche européenne en matière de politique commerciale : les secteurs industriels et technologiques sont privilégiés depuis des décennies, tandis que le secteur primaire est marginalisé. L'Accord révèle également une contradiction majeure dans la politique climatique européenne : comme indiqué précédemment, les études d'impact réalisées à ce jour prévoient que l'Accord entraînera une augmentation des émissions de CO_2 dans l'atmosphère, l'UE en étant la principale responsable, à hauteur de près de 60 %.[9] Cela contredit les engagements législatifs de l'UE en matière de climat et plusieurs de ses stratégies environnementales clés, notamment le Pacte vert pour l'Europe, la stratégie « De la ferme à la table » et le règlement relatif à la restauration de la nature, qui visent à restaurer les écosystèmes et à placer la durabilité environnementale au cœur supposé de la politique européenne. Face à ces contradictions et en l'absence d'un projet politique européen fort et cohérent, les mouvements et partis d'extrême droite profitent de la situation pour élargir leur base sociale, en capitalisant sur le mécontentement croissant.

Bien que tous les accords commerciaux conclus par l'Union européenne comportent des chapitres relatifs au développement durable et aux droits du travail, ces dispositions ne sont généralement pas juridiquement contraignantes. Afin de contrôler la mise en œuvre de ces chapitres, l'UE a créé des groupes consultatifs internes (GCI ; plus connus sous leur nom anglais, Domestic Advisory Groups), composés de personnes représentant la société civile.[10] En pratique, toutefois, l'efficacité de ces instances est fortement limitée par un manque de ressources financières et institutionnelles. Plus important encore, les groupes représentés au sein des GCI défendent souvent des intérêts divergents. Le secteur privé, tant du côté européen que des pays partenaires, présente fréquemment des positions fondamentalement incompatibles avec celles des syndicats, des organisations environnementales et des personnes représentant les groupes sociaux concernés. Les comités mis en place au sein du Mercosur auront également besoin de temps pour se familiariser avec ces mécanismes institutionnels avant de pouvoir assurer un suivi adéquat.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Il est évident que le potentiel d'accroissement des échanges, tant vanté, qui découle de l'Accord UE-Mercosur, sert avant tout les intérêts du secteur agro-industriel du Mercosur, ainsi que ceux des grandes entreprises industrielles et des entreprises exportatrices de services européennes, au détriment de l'intégrité écologique et des objectifs socio-économiques. La priorité absolue de cet Accord est la consolidation des alliances stratégiques et la simple expansion des marchés, même si cela implique de maintenir, voire d'exacerber, les asymétries historiques et d'aggraver la dégradation de l'environnement. Les asymétries structurelles, tant entre les deux blocs régionaux qu'en leur sein, demeurent parfaitement intactes. La logique du capital continue d'obéir à la loi du plus fort, sans aucun égard pour les normes internationales ni pour la durabilité de la vie sur la planète. Le conflit entre le capital et la vie se manifeste, une fois de plus, avec une clarté frappante dans le monde contemporain, que ce soit par son expression la plus explicite, les guerres en cours, ou par les formes moins visibles de violence structurelle inscrites dans des accords profondément inégalitaires. Ces accords ne se limitent pas à la régulation des échanges de biens et de services ; au contraire, ils institutionnalisent des asymétries de pouvoir qui subordonnent les besoins sociaux et écologiques aux impératifs de l'accumulation du capital.

NOTES

[1] Chang, Ha-Joon. 2002. Kicking Away the Ladder: Development Strategy in Historical Perspective (« Retirer l'échelle : la stratégie de développement dans une perspective historique »). Anthem Press.

[2] Gender and Trade Coalition. 2026. « GTC Statement to the World Trade Organisation MC14 ») (« Déclaration de la GTC à la MC14 de l'Organisation mondiale du commerce »).

[3] Latorre, María, Hidemichi Yonezawa et Zoryana Olekseyuk. 2021. El impacto económico del Acuerdo Unión Europea-Mercosur en España (« L'impact économique de l'accord Union européenne-Mercosur en Espagne »). Ministère espagnol de l'Économie, du Commerce et des Entreprises.

[4] Dourado, Vanessa, Bettina Müller et Graciela Rodriguez. 2023. Impactos do acordo Mercosul–União Europeia sobre as mulheres: Precarização, perda de emprego, pobreza (« Impacts de l'accord Mercosur-Union européenne sur les femmes : emploi précaire, perte d'emploi, pauvreté »). PowerShift, REBRIP, ATTAC Argentina et Instituto Equit.

[5] Parlement européen et Conseil de l'UE. 2024. Regulation (EU) 2024/1252 of the European Parliament and of the Council (« Règlement (UE) 2024/1252 du Parlement européen et du Conseil »). Document 32024R1252.

[6] Eurostat. 2023. « EU farms: 5.3 million fewer in 2020 than in 2005 » (« Exploitations agricoles de l'UE : 5,3 millions de moins en 2020 qu'en 2005 »). 3 avril 2023.

[7] Coordination européenne Via Campesina. 2026. « Los países de la UE dan luz verde al acuerdo de libre comercio entre la UE y el Mercosur: los agricultores ignorados y la democracia marginada » (« Les pays de l'UE donnent leur feu vert à l'accord de libre-échange UE-Mercosur : agriculteurs ignorés et démocratie marginalisée »). Communiqué de presse.

[8] Latorre et al. 2021.

[9] Ibid.

[10] Commission européenne. s.d. « Domestic Advisory Groups » (« Groupes consultatifs internes »).